

Du registre des délibérations du Conseil Municipal
Séance ordinaire du 30 Juin 2026**Objet :**
Cession du 12 rue
Madame Pierre Curie

Le Conseil Municipal de la Ville d'AULNOYE-AYMERIES s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances et sur convocation de son Maire en date du 24 Juin 2026.

Etaient présents : Alexandre-Virgile Dominique, Baudoux Bernard, Cambreleng Sabine, Chambre Aline, Dehier Philippe, Denys Agnès, Desse Janique, Durieux Jean, Dursent Sébastien, Fromont Sabine, Gauchet Claudine, Georges Hugo, Hardy Nathalie, Henry Valérie, Lesage Philippe, Palmiste Logan, Pol Maxime, Rogier Quentin, Thurette Pascal, Valet Jean-Luc et Wager Corinne (21 membres).

Ont donné procuration : Carpentier François (à Durieux Jean), Dépret Kévine (à Thurette Pascal), Lallemand Charlotte (à Georges Hugo), Lepoutère Aurore (à Denys Agnès), Mairiaux Isabelle (à Palmiste Logan), N'Diaye Foulon Betty (Lesage Philippe), Taverne Michael (à Henry Valérie) et Tournay Sylvie (à Valet Jean-Luc). (8 membres)

La séance s'est tenue sous la présidence de Monsieur Bernard BAUDOUX, MAIRE.

Madame Agnès DENYS, adjointe, a été nommée secrétaire.

Exposé de Monsieur le Maire :

Cet ancien immeuble d'environ 280m² situé 12 rue Madame Pierre Curie, implanté sur les parcelles cadastrées section AI n°30 et 31, présente une contenance totale de 1 270 m². Ce dernier abritait dernièrement le service menuiserie de l'association Synergie mais aussi le Secours Populaire.

Compte tenu de son fort degré de vétusté et de l'importance des travaux à prévoir, ce bien est voué à la démolition.

Fort de ce constat et en l'état, ce bien a été estimé par les Domaines à 10 000 € assortis d'une marge d'appréciation de 15 %.

Suite au courrier de sollicitation de DP Immobilier, il convient de céder à cet opérateur ce bien pour la somme de 15 000€. Le Conseil Municipal est invité à autoriser la cession du 12 Rue Madame Pierre Curie au bénéfice de DP Immobilier pour la somme de 15 000 €.

Où l'exposé de Monsieur le Maire, le conseil municipal à la majorité (2 contre de M Palmiste et Mme Mairiaux par procuration) – 2 abstentions (de Mme Henry et M Taverne par procuration) autorise la cession du 12 rue Madame Pierre Curie au prix de 15 000 € à DP Immobilier.

Et ont les membres présents, signé lecture faite.

« Pour extrait certifié conforme ».

A Aulnoye-Aymeries, le 30 juin 2026.

Le Maire,



La secrétaire,



Envoyé en préfecture le 03/07/2026

Reçu en préfecture le 03/07/2026

Publié le



ID : 059-215900333-20260630-0116-DE